

## Les évolutions de la pauvreté en France et en Europe

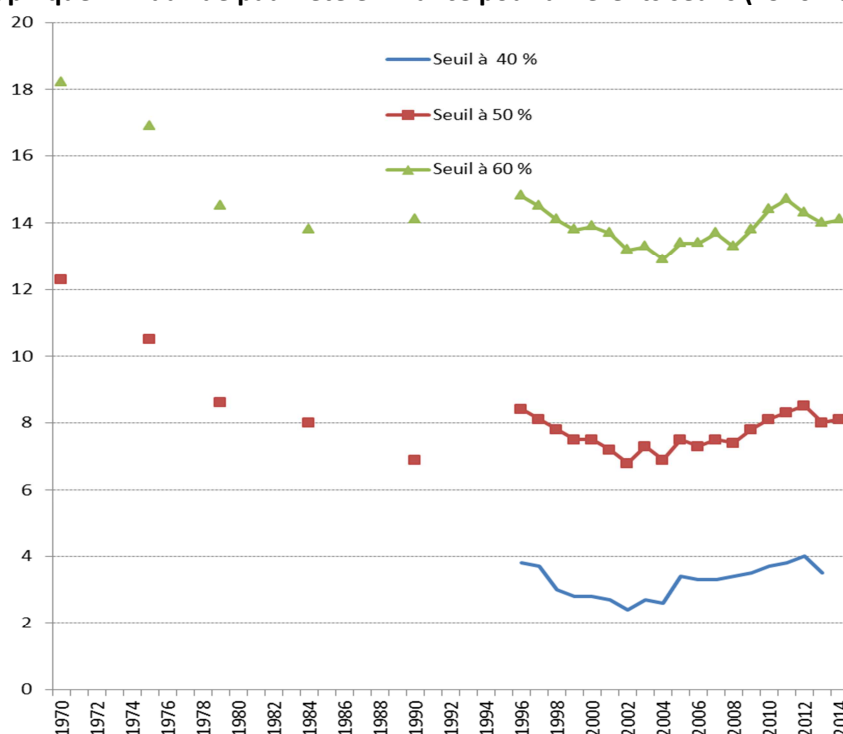
La pauvreté a connu une baisse de longue période jusqu'aux années 2000. Depuis lors, elle est repartie à la hausse, et touche un nombre croissant de personnes en emploi. Elle est notamment alimentée par l'éloignement durable du marché du travail. Dans les comparaisons internationales, le taux de pauvreté apparaît moins élevé en France que dans les grands pays européens.

### En France, une baisse de la pauvreté sur longue période avant une remontée dans les années 2000

En France (comme en Europe, et contrairement aux Etats-Unis), le taux de pauvreté est mesuré de manière relative : il est déterminé à partir d'une valeur seuil, correspondant généralement à 40%, 50% ou 60% du revenu disponible médian. En 2014, le seuil de 60% du revenu médian mensuel correspond à 1 008 €, le seuil de 50% à 840 €, et le seuil de 40% à 672 € (données Insee).

Après avoir baissé depuis le début des années 1970 en France, le taux de pauvreté augmente de nouveau depuis le milieu des années 2000, quel que soit le seuil retenu (graphique 1). Cette remontée est pour le moins frappante car elle confirme un retournement de tendance après un niveau « bas » historique de la pauvreté de 6,8% en 2002 pour le taux mesuré au seuil de 50%. En 2014, le taux de pauvreté s'établit à un peu plus de 14% au seuil de 60% et à 8% au seuil de 50%.

**Graphique 1 : Taux de pauvreté en France pour différents seuils (1970-2014)**



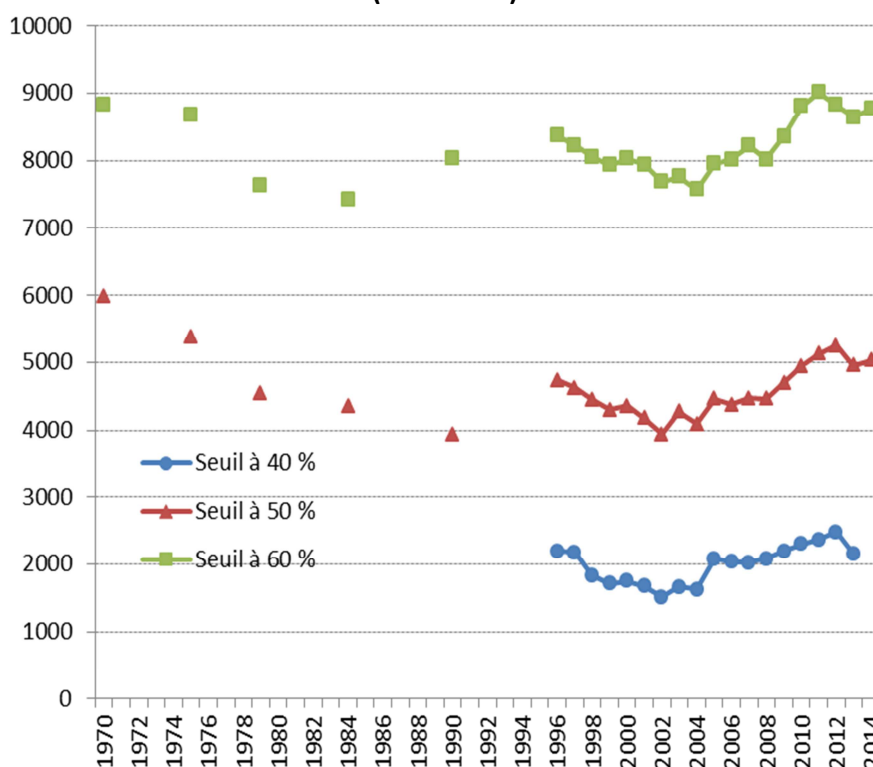
Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Séries recalculées par l'Observatoire des inégalités pour tenir compte des modifications méthodologiques de l'Insee. Les données pour certaines années et certains indicateurs ne sont pas disponibles. Champ : ménages.

La baisse du taux de pauvreté observée pour 2012 et 2013 dans un contexte économique peu favorable s'explique par l'évolution du revenu médian qui a baissé en 2012 de 1% par rapport à 2011 ([ONPES, 2012](#)). Par ailleurs, selon des résultats « expérimentaux » obtenus dans un récent [travail de](#)

[l'Insee](#), le taux de pauvreté mesuré à 60% s'élèverait à 14,3% en 2015 (les chiffres définitifs seront disponibles en septembre 2017), après la légère remontée à 14,1% en 2014.

En 2014, on recense en France près de 5 millions de pauvres au seuil de 50% du revenu médian, et 8,8 millions au seuil de 60% (cf. graphique 2). Ce dernier chiffre est parfois contesté, comme il se rapporte à une tranche de revenu qui rassemble à la fois des personnes en grandes difficultés financières et des personnes à revenus « modestes » (voir par exemple cette [interview du directeur de l'Observatoire des inégalités](#)). Quoi qu'il en soit, après avoir atteint un point bas en 2002, le nombre de personnes pauvres au seuil de 50% s'accroît de manière quasi continue depuis cette date, augmentant ainsi de 1 096 000 en douze ans (pour la France, un des [objectifs de la stratégie européenne Europe 2020 est de réduire le nombre de pauvres](#) de 1 600 000 sur 2007-2017). La « grande pauvreté » (définie habituellement à partir des personnes se situant en dessous du seuil de 40% du revenu médian) reste à des niveaux élevés tout en augmentant également depuis 2002 : elle concerne 2 152 000 personnes en 2014 (soit environ 43% du nombre de pauvres au seuil de 50% et ¼ du nombre de pauvres au seuil de 60%).

**Graphique 2 : Evolution du nombre de personnes pauvres en France à différents seuils, en milliers (1970-2014)**



Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Séries recalculées par l'Observatoire des inégalités pour tenir compte des modifications méthodologiques de l'Insee. Les données pour certaines années et certains indicateurs ne sont pas disponibles. Champ : ménages.

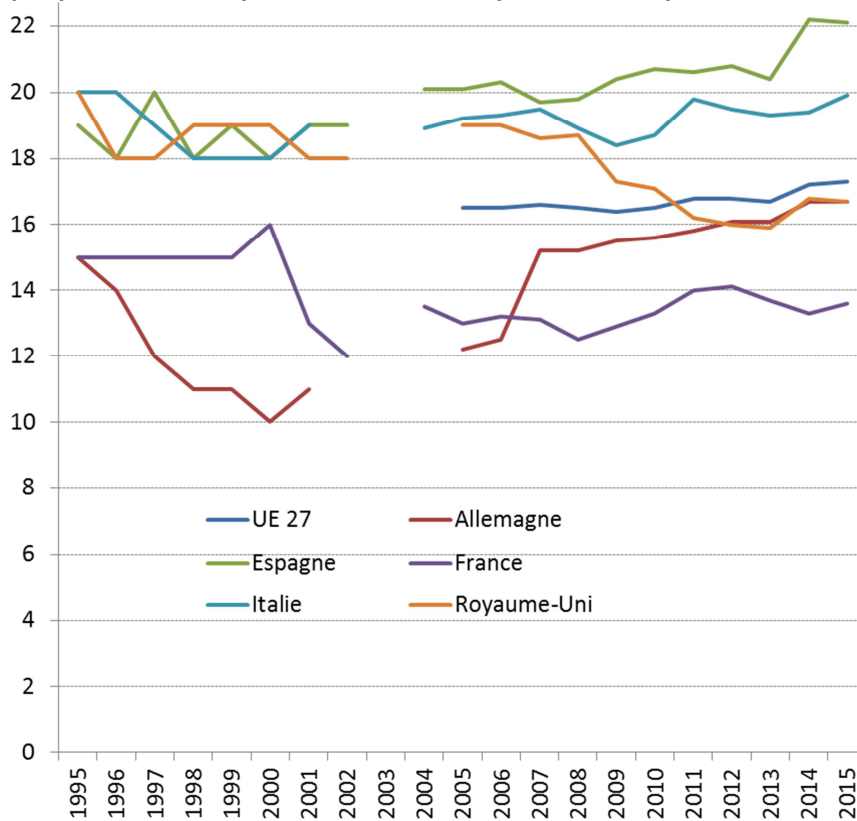
Les explications courantes à la pauvreté sont l'éloignement du marché du travail et l'existence de travailleurs pauvres. Le phénomène des « travailleurs pauvres » souligne l'existence d'une précarité malgré un statut d'actif employé : cela concerne en particulier les actifs occupés à temps partiel (subi). La catégorie des travailleurs pauvres est identifiée clairement par la statistique publique à partir des années 2000 (voir par exemple ces travaux de [l'Insee](#) et de la [DREES](#)) : un [rapport du Sénat de 2008](#) en parle comme d'un « phénomène nouveau ». Par ailleurs, le problème de l'éloignement (durable) du marché du travail reste une cause sérieuse de pauvreté (voir par exemple ce [rapport de la Conférence de lutte contre la pauvreté de 2012](#)). Les évolutions de la pauvreté à différents seuils

sur les dernières années soulignent bien l'impact de la crise à la fois sur l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres et du nombre de chômeurs.

### Des évolutions de la pauvreté plus modérées que dans beaucoup d'autres pays européens

Le taux de pauvreté à 60% (utilisé de manière standard au niveau européen) s'établit en 2015 en moyenne à près de 17% au niveau de l'Union Européenne. Il se situe à 16,7% en Allemagne, 16,7% au Royaume-Uni, 19,9% en Italie et 22,1% en Espagne contre 13,6% pour la France (graphique 3). Parmi tous les pays représentés ici, le taux de pauvreté n'a baissé significativement depuis le milieu des années 2000 qu'au Royaume-Uni. Sur les dix dernières années, deux pays ont vu leur taux de pauvreté croître fortement, l'Allemagne et l'Espagne (+4,5 et +2,0 points de %), l'Italie connaissant une légère croissance de la pauvreté sur cette période de +0,7 point. Le Royaume-Uni connaît une baisse (en partie imputable aux créations d'emploi depuis 2008) de la pauvreté sur la période 2007-2013 (de -3,1 points), et rejoint le niveau de l'Allemagne au début des années 2010 (soit un taux nettement supérieur à celui de la France). Le taux de pauvreté mesuré ici en France augmente de 0,6 point sur les dix dernières années.

**Graphique 3 : Taux de pauvreté à 60%, comparaison européenne (1995-2015)**



Source: Eurostat avec un seuil de taux de pauvreté de 50% du revenu médian. Les chiffres ne sont ni directement comparables entre eux, le revenu médian variant d'un pays à l'autre.

Ces chiffres fournissent des éléments de comparaison entre pays, mais cela reste à faire avec la plus grande prudence, comme les seuils de pauvreté varient, par définition et pour chaque pays, en fonction du revenu médian. Par exemple, en 2015, le seuil de pauvreté à 60% du revenu médian *annuel* en France s'établit à 12 849 € en France, à 9 508 € en Italie et à 8 011 € en Espagne. Par ailleurs, il est à noter que les données Eurostat diffèrent légèrement de celles provenant de l'INSEE, notamment pour des raisons d'harmonisation de données nationales. Ces différences sont par

ailleurs plus visibles à partir des autres seuils de pauvreté couramment considérés (seuils à 50% et à 60%).

### **Inégalités et pauvreté en France : des indicateurs qui nécessitent la plus grande attention**

Les évolutions des indicateurs de pauvreté appellent à la plus grande vigilance des pouvoirs publics, notamment pour limiter le développement des situations de « trappes à pauvreté », où des personnes en état de pauvreté (ou de grande pauvreté) y restent de manière durable.

Le niveau et l'évolution des inégalités (pour plus de précision, voir [« Inégalités : où en sommes-nous ? »](#)) et de la pauvreté en France posent également la question des conséquences sur les dépenses des ménages en termes de consommation et de logement : en effet, en impactant le « pouvoir d'achat » et donc la demande des ménages, le manque de revenu agit d'abord sur des dépenses indispensables comme le logement, mais aussi sur les dépenses de consommation. Ces évolutions ont ainsi nécessairement un impact sur l'activité et la croissance.